



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO

au CDEN du 3 octobre 2024

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de Lozère,

Près de trois mois après le résultat des élections législatives, l'insupportable déni de démocratie mis en œuvre par le président Macron se confirme. En dépit des mobilisations des salariés, en dépit du résultat des urnes, le président Macron entend coûte que coûte poursuivre sa politique d'austérité, de remise en cause des droits et garanties collectives, d'attaque contre les services publics. L'Education nationale n'échappe pas à cette logique.

La députée Genetet a ainsi été nommée ministre de l'Education nationale. Elle a été membre de la commission Défense et coordinatrice politique de la loi de programmation militaire 2024-2030 attribuant à l'armée un budget de 413 milliards d'euros au moment où les services publics manquent de tout, au moment où les salaires sont bloqués... Ce n'est donc pas étonnant qu'elle se soit déclarée « favorable à la généralisation du service national universel (SNU) pour nourrir "l'esprit de résilience" de la jeunesse ».

La ministre sera accompagnée d'un « ministre délégué de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel. » Il s'agit du député Portier, connu pour avoir cosigné une tribune en défense « de l'enseignement privé indépendant ou sous contrat ». Artisan d'un rapport consacré à l'instruction des enfants en situation de handicap, il indiquait notamment : « Il faut arriver à intégrer le médico-social dans le scolaire et arrêter de les opposer. Profitons, par exemple, d'enregistrer une baisse de la démographie scolaire avec de nombreux locaux vacants et délocalisons certains dispositifs médico-sociaux dans l'école en y installant des professionnels. » Il est donc tout désigné pour poursuivre la politique des gouvernements précédents qui, dans le cadre de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, se refusent à créer les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux (estimées à 24 000 par le ministère) et au contraire dissoudre ceux-ci dans les écoles et les EPLE !

Alors que le budget 2025 se prépare, un rapport réalisé par l'Inspection générale de l'Education, du sport et de la recherche vient de paraître. Ce rapport commandé par Matignon envisage plusieurs scénarii pour effectuer de nouvelles coupes budgétaires à l'Education nationale, sous prétexte de « déclin démographique ».

Alors que les personnels doivent faire face au chaos provoqué par les milliers de suppressions de postes que les gouvernements Macron ont imposé à coups de 49-3, le rapport publie des pistes de travail complètement hors-sol et d'une brutalité inouïe : répartir les élèves des classes dont les effectifs seraient trop bas dans les autres classes ; ou bien augmenter les effectifs des classes des écoles en REP ; ou encore revoir le maillage territorial en se basant sur le temps de trajet pour se rendre à l'école.

Le rapport indique la possibilité de fermer près de 2 000 écoles afin de récupérer pratiquement 5000 postes d'enseignants.

Cela serait une véritable hécatombe, en particulier en milieu rural où la fermeture d'une école signifie la mort du village.

La baisse démographique ne peut éternellement servir de prétexte au démantèlement des services publics de proximité.

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, Force Ouvrière ne laissera pas la Lozère se faire dépouiller !

Nous continuons aujourd'hui à revendiquer l'ouverture de la seconde classe à Nasbinals, celle de la 5^{ème} classe à Villefort et de la 3^{ème} à Vialas.

La politique de renfort mis à disposition des écoles ne peut supplanter la création de postes pérennes. Aussi nous vous demandons Monsieur le DASEN, de renoncer à l'ouverture du poste de Conseiller Pédagogique départemental EPS afin de pouvoir installer un poste classe pérenne dans l'école de Nasbinals où vous affectez un renfort à temps plein.

Nous vous remercions pour votre attention.